

# RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

## Édition #3

**Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**

Dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

**Thématique : *En-brachement***

**Appel à candidature 2025/2026**



## Préambule – Cadre général :

La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. Elle se déroule autour de temps de recherche, de création, de diffusion et d'action artistique auprès des habitant·es en ciblant prioritairement un public âgé de 0 à 25 ans sur tous les temps de la vie (temps scolaire et hors temps scolaire) dont notamment les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, c'est-à-dire qu'elle repose sur les trois piliers suivants :

- Voir : rencontrer les œuvres, patrimoines, artistes, professionnels de la culture
- Faire : s'initier aux processus de création et pratiquer une activité artistique
- Interpréter : construire son esprit critique par de la réflexivité et de l'apport en connaissances

L'éducation artistique et culturelle est une éducation à l'art et par l'art. C'est un parcours cohérent, contribuant au développement de la créativité et de l'esprit critique des enfants et des jeunes, leur permettant de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde.

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre des habitant·es du territoire. Elle a pour objet de répondre à quatre objectifs majeurs :

- Favoriser la rencontre entre des artistes et les habitant·es du territoire en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire ; notamment par des actions de sensibilisation, contribuant au repérage de nouveaux publics et permettant de développer la pratique artistique des habitant·es.
- Associer les habitant·es dans la démarche artistique, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui anime l'artiste ou l'équipe artistique ainsi que le processus de création mis en œuvre.
- Permettre la présence d'artistes sur le territoire et contribuer à la vie culturelle locale, par des propositions de diffusion gratuites et accessibles à toutes et à tous, dans le double objectif de donner à voir la multiplicité des formes et des styles et de porter l'art et la culture dans des lieux les plus diversifiés possible (espace public, salles des fêtes, salles de classe, etc).
- Mettre un coup de projecteur sur un secteur géographique, générer une émulsion artistique favorisant le lien avec les habitant·es et les acteurs éducatifs/sociaux/culturels/etc, pouvant initier des actions concrètes à plus long terme et permettant ainsi de participer à la dynamisation d'un territoire.

Cette action fait l'objet d'un partenariat entre la DRAC Grand Est, le Département des Vosges, l'Académie Nancy-Metz et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et est mis en place par le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

## Le CTEAC de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, porteur du projet :

Démarche portée sur un territoire visant la généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture, le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) émane de la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de développer des actions d'éducation artistique et culturelle prenant en compte tous les temps de la vie des jeunes, de 0 à 25 ans : le temps de l'éveil, le temps scolaire, les temps périscolaire, extrascolaire et familial et les jeunes adultes.

Le CTEAC, cosigné à l'automne 2020 avec l'académie de Nancy-Metz, la Direction Régionale des affaires culturelles Grand Est et le conseil départemental des Vosges a été renouvelé en janvier 2024 pour 3 nouvelles années de 2024 à 2027. Porté par le Pôle Culture, il se déploie avec les équipes des différents services et porte des projets variés tout au long de l'année grâce à l'implication de nombreux partenaires.

En 2024/25, 6 grands types d'actions sont menés :

1. Appel à projet académique et hors temps scolaire : interventions d'artistes sur le territoire
2. Itinéraires Les Petits Mondes de l'Art : parcours de découvertes artistiques
3. Résidence-éveil dédiée à la petite enfance
4. Éveil et éducation musicale avec une musicienne-intervenante
5. Résidence de territoire secteur Val de Neuné, de Biffontaine à Gerbopal
6. Développement de projets vers les étudiant·es, jeunes adultes et le médico-social

Depuis 2022, aux côtés de 156 autres collectivités en France dont 26 en Grand Est, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est labellisée 100 % EAC pour une période de 5 ans, label lancé à l'initiative du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) donnant une feuille de route visant à parvenir au 100 % EAC à l'horizon 2027.

En savoir plus : <https://www.ca-saintdie.fr/decouvrir/cteac>

## Présentation du secteur retenu pour la Résidence de Territoire #3 :

Cette Résidence de Territoire s'ancre sur un secteur défini de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges situé entre les communes de Raon l'Etape et Raon-lès-Leau (9 communes).

Ce secteur a été repéré comme prioritaire par les services du Pôle Culture de l'agglomération compte tenu des habitudes culturelles observées. Celles-ci révèlent en effet un éloignement encore marqué de la fréquentation des équipements culturels intercommunaux. Cependant, ce secteur présente des possibilités de dynamique du fait de la présence de quelques sites culturels et d'initiatives sociales. A noter que plusieurs écoles se sont récemment investies dans des actions du CTEAC mais de manière encore légère. La résidence de territoire est un moyen d'appuyer le lien avec les élèves.

Le territoire particulier de la Vallée de la Plaine est constitué d'une ville dynamique, Raon l'Etape, puis de petites communes plus rurales. Le projet de Résidence de Territoire cherchera à s'implanter fortement sur ces petites communes tout en s'appuyant sur la dynamique de Raon l'Etape.

Retrouvez le portrait complet de ce territoire en fin de document.

## Cadre et objectifs de la Résidence de Territoire

Si les enfants et les jeunes sont les premiers destinataires des actions qui seront mises en place dans le cadre de cette Résidence de Territoire, la présence de l'artiste ou de l'équipe artistique retenu·e est une occasion de créer une émulsion, d'insuffler une dynamique artistique pour l'ensemble de la population ainsi que de favoriser le lien intergénérationnel.

Les actions proposées doivent pouvoir s'ancrer dans un environnement scolaire (en impliquant des disciplines d'enseignement différentes), péri et extra-scolaire en s'appuyant sur les structures présentes sur le territoire, mais aussi plus largement, en incluant les habitant·es, de manière inter-générationnelle. C'est avec les acteurs locaux que l'artiste ou l'équipe artistique travaille son projet d'action culturelle. L'artiste ou l'équipe artistique peut proposer des actions très diverses en lien avec les publics ciblés, axées sur la curiosité, l'expérience sensible et la pratique plutôt que sur la simple consommation culturelle. Il(s) et/ou elle(s) pose(nt) un acte artistique en lien avec les habitant·es : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise ou annoncé... Il est toujours conçu afin de faire percevoir, par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui le sous-tend.

Le territoire ciblé a fait l'objet, au préalable, d'une petite étude menée avec les associations culturelles et sociales, enseignants, élus·es et agents de la communauté d'agglomération y œuvrant (voir en fin de document). 3 temps de travail préparatoire ont permis de dresser un portrait de territoire, de faire émerger une thématique ainsi que des attentes particulières. Ainsi, si aucune discipline artistique n'est exclue, une ligne directrice est proposée :

### En-brachement

> 5 pistes d'interprétation liées aux 5 éléments ayant pour vocation d'impacter les imaginaires artistiques :

- La Terre : la forte présence végétale (forêt) et animale (cervidés)
- L'eau : la richesse de l'eau qui descend de la Plaine (les Oualous)
- Le feu : la mémoire de la guerre 1914/18 qui a fortement marqué la vallée
- L'air : le ciel magnifique ainsi que l'aspect légendaire et le personnage fictif du Sotré
- L'humain : la recherche de connexion sociale et géographique, l'importance d'énergies motrices, la nécessité d'une circulation physique pour vivre la vallée

Voici aussi quelques souhaits exprimés par les partenaires :

- prioriser une présence forte sur les communes du haut de la Plaine, au-delà de Raon l'Etape
- envisager que le projet puisse permettre de créer une chose ou une action qui dure dans le temps, que les habitants puissent s'approprier le projet par la suite
- penser un temps fort sur plusieurs jours et pouvant s'implanter dans plusieurs communes

Si l'artiste ou l'équipe artistique doit prendre en compte ces réalités afin de proposer un projet en cohérence avec les attentes, les partenaires n'attendent pas nécessairement que l'ensemble des pistes et indications soient intégrées dans le projet.

### Cadre de la Résidence :

- **Durée :** la durée de la résidence sera de 6 à 9 semaines en fonction du projet, d'une candidature d'un·e artiste seul·e ou d'une équipe artistique. Ces semaines seront entrecoupées afin de permettre, d'une part, à l'artiste ou à l'équipe artistique d'avoir des temps de réflexion entre ses temps de présence et, d'autre part, aux acteurs et publics du territoire de s'approprier et prolonger les expériences vécues. Cette période sera introduite par une journée de rencontre auprès du territoire afin de nourrir la construction du projet.
- **Période :** entre janvier et août 2026 (la période conjointement choisie peut être plus resserrée autour de quelques mois) + journée préalable en septembre
- **Lieu de la résidence :** en circulation sur différents lieux du territoire, à définir à l'automne
- **Type de publics concernés :** tous les publics dans une visée inter-générationnelle, en ayant une attention particulière aux enfants âgés de 3 à 18 ans, en et hors temps scolaire et, par extension, leurs parents (la résidence peut concerner tout ou partie de ces publics, en fonction du projet artistique et des échanges avec les partenaires (à réaliser une fois l'artiste ou l'équipe artistique sélectionné·e))
- **Conditions de rémunération :** bourse de résidence fixe de 12 000 € TTC (pour la candidature d'un·e artiste seul·e) à 15 000 € TTC (pour la candidature d'une équipe artistique) émise par la DRAC + prise en charge par le CTEAC (financements par la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et par le Département des Vosges) des frais d'approche (transports, repas et matériel) dans la limite de 4 000 € TTC. Le budget doit être construit en conséquence. Chaque artiste doit obligatoirement être véhiculé. Concernant l'hébergement, si la gratuité est recherchée via un accueil chez l'habitant·e, une solution adaptée aux besoins du projet sera étudiée. Pour le montage du budget prévisionnel, si un hébergement payant est souhaité par l'artiste ou l'équipe artistique, le montant doit être intégré dans la proposition et doit être compris dans l'enveloppe de 4 000 € maximum ou bien financé par un autre financement à préciser.

## Calendrier de mise en œuvre du projet

- **22 avril 2025** : lancement de l'appel à candidature
- **1<sup>er</sup> juin** : date limite de réception des candidatures
- **17 juin** : pré-sélection de 3 artistes/équipes artistiques par les différents partenaires du projet
- **7 juillet à Saint-Dié-des-Vosges** : audition des 3 artistes/équipes artistiques pré-sélectionné·es
- **Mi-juillet** : sélection de l'artiste ou de l'équipe artistique
- **Septembre** : présence sur le territoire ciblé pour une journée de rencontre, de présentation et de construction du projet avec les partenaires locaux
- **Automne** : construction conjointe de la résidence entre l'équipe de coordination du CTEAC, l'artiste ou l'équipe artistique retenu·e et les partenaires du territoire
- **Entre janvier et août 2026** : mise en œuvre de la résidence (période précise à définir conjointement)

## Modalités de candidature

Le dossier présenté doit s'inscrire en cohérence avec la présentation et les objectifs décrits ci-dessus. En aucun cas il ne s'agit d'une résidence de création. Aussi, les dossiers présentés doivent-ils axer sur les actions en lien au public cible-défini.

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes seul·es ou aux collectifs d'artistes qui résident et travaillent en dehors du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. L'objectif, par ce choix, est de permettre, d'une part, de faire découvrir de nouveaux artistes aux acteurs du territoire, et d'autre part, à des artistes plus éloigné·es de prendre part à ce projet et ainsi, appréhender et travailler avec les caractéristiques d'un territoire qui ne leur est pas familier.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes justifiant d'une actualité de création et d'une exigence artistique reconnue, précisée dans le CV joint, de l'affiliation à un régime spécifique (intermittence, maison des artistes, AGEssa, etc.), et n'étant pas salarié·es à temps plein sur une autre activité. Une candidature peut résulter d'un croisement disciplinaire (collectif ou association de deux ou plusieurs candidat·es) dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

### Éléments attendus :

- Une présentation de l'artiste ou de l'équipe artistique comprenant les coordonnées administratives, le ou les CV actualisés faisant état du parcours artistique, et précisant l'axe de recherche artistique porté de manière générale ;
- Un bilan d'un projet d'éducation artistique et culturelle déjà mené ;
- Le projet de résidence de territoire peu être présenté sous forme libre. Les informations communiquées devront obligatoirement intégrer les éléments de réponse suivants :
  - Nom du projet
  - Domaine(s) artistique(s)
  - Contenu du projet, type d'actions proposées
  - Contextualisation du projet, exemples de liens possibles avec les partenaires potentiels du territoire (voir partie annexe de ce dossier)
  - Type de publics pouvant être touchés par le projet
  - Nombre d'artistes en présence
  - Nombre de semaines de présence et période de présence envisagés (il s'agit d'un calendrier indicatif de présence et d'intervention devant inclure des temps dédiés au travail de recherche et de préparation propre à l'artiste ou à l'équipe artistique, des temps d'action auprès des publics ainsi que des temps de présentation publique. Il s'agit d'une première ébauche construite au regard des éléments accessibles dans cet appel à projet)
  - Budget prévisionnel de résidence incluant, le cas échéant, les cofinancements

Le dossier est à envoyer par voie numérique au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2025 à l'adresse suivante :  
[delphine.courant@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.courant@ca-saintdie.fr)

## Contacts :

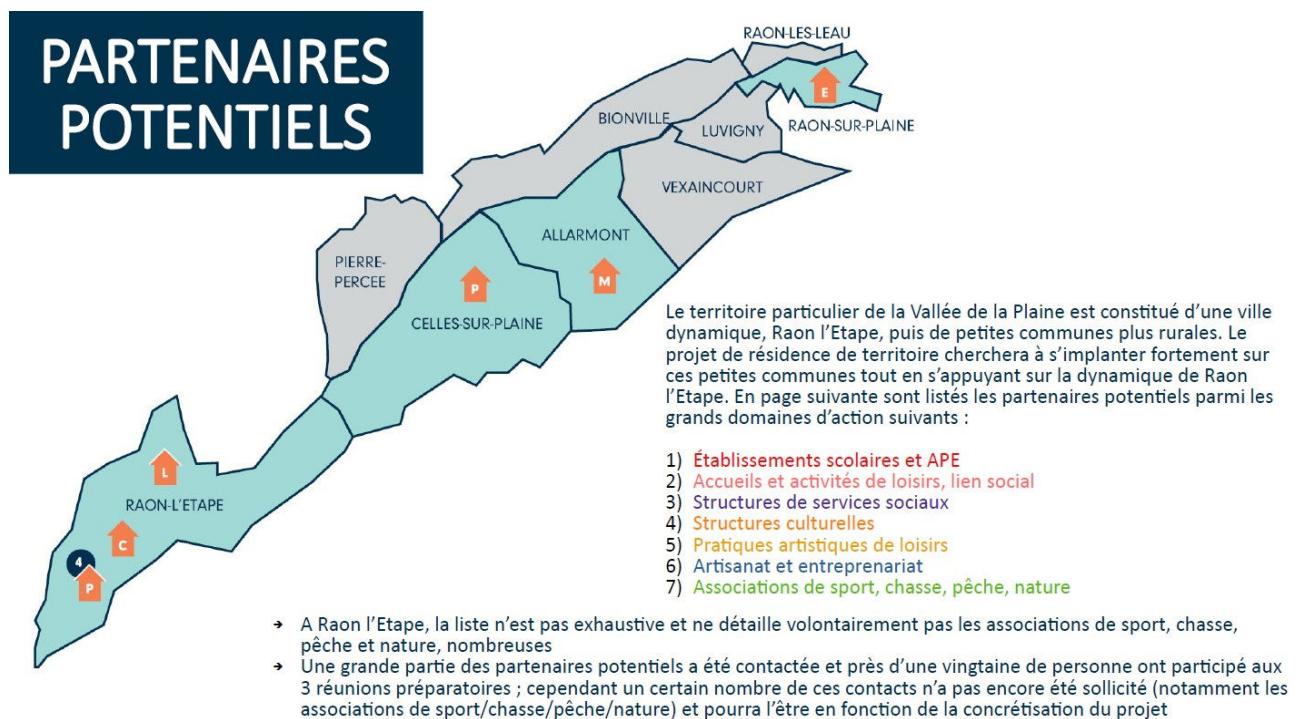
La coordinatrice du CTEAC  
Delphine COURANT  
06 79 04 23 16 - [delphine.courant@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.courant@ca-saintdie.fr)

L'assistante de coordination du CTEAC  
Alice THOMAS  
[alice.thomas@ca-saintdie.fr](mailto:alice.thomas@ca-saintdie.fr)

Ressources complémentaires à ne contacter qu'en cas de questions précises :

- La conseillère Action Culturelle et Territoriale pour la DRAC Grand-Est, site de Metz  
Anaïs GUEDON - [anais.guedon@culture.gouv.fr](mailto:anais.guedon@culture.gouv.fr)
- La déléguée Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle (Éducation Nationale)  
Sophie RENAUDIN - [ce.daac@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.daac@ac-nancy-metz.fr)
- La chargée de mission éducation artistique et culturelle pour le Conseil départemental des Vosges  
Carine SEIGNER - [cseigner@vosges.fr](mailto:cseigner@vosges.fr)

## ANNEXE : présentation du territoire concerné



- À Allarmont**

  - École primaire
  - Bibliothèque communale
  - Maison France Services (permanence)
  - Chorale Chante Plaine
  - Association parents d'élèves
  - Association de personnes du 3<sup>e</sup> âge - Couarail
  - Comité des fêtes
  - Association gymnastique volontaire – Gym'Plaisir
  - Panlong (Qi Gong et Taiji Quan style Yang)
  - La Vallée Verte – trocante et jardin partagé

**À Celles-sur-Plaine**

  - Ecole primaire
  - Amicale de l'école
  - Scierie de la Hallière
  - Association de modelisme
  - Le Traversier – Pep Lor'Est
  - La Planée – lieu de vie pour adolescents
  - Comité des fêtes
  - Association des personnes âgées
  - Camping des Lacs
  - Amicale des sapeurs-pompiers
  - Club Vosgien
  - Sport nature
  - Club de judo de la Vallée de la Plaine
  - Association de pêche
  - Société de chasse

**À Luvigny**

  - Le Traversier – Pep Lor'Est
  - Domaine du Trupt – accueil de colonies
  - Association Luvigny fête et animations
  - La forêt an'imee – sorties nature
  - Société communale de chasse
  - Carpe Diem – chiens de traîneaux
  - Atelier Marie C. – savonnerie artisanale

**À Bionville**

  - Société de chasse

**À Pierre-Percée**

  - Centre d'Interprétation de la Ménelle et Guerre en Vosges (AGEV)
  - Des sapins aux étoiles – gîte avec accueil d'actions artistiques
  - Association communale de chasse

**À Raon l'Etape**

  - 4 écoles primaires, 1 collège, 1 lycée pro
  - Associations de parents d'élèves
  - Vie'vent – jardin de réinsertion
  - Jardin des Oualous – collectif citoyen
  - Crèche Rêve d'enfance
  - Archipel – Espace de Vie Sociale
  - MECS La Courte Échelle – résidence pour enfants
  - Théâtre de la Halle aux Blés, Amis Raonnais du Théâtre (ART)
  - Cercle d'histoire local Louis-Sadoul
  - Librairie L'étape littéraire
  - Cercle chromatique – collectif d'artistes plasticiens
  - Orchestre d'harmonie
  - Nos voix, nos guitares – cours de musique
  - Les troubadours de Beauregard
  - Société carnalaesque
  - Chorale la Clé des chants
  - Archipel – Accueil de loisirs et club ados
  - Le P'tit Navire - accueil de loisirs et périscolaire - 6 ans
  - Mairie - accueil périscolaire + 6 ans
  - Office de la Jeunesse
  - Club de l'âge d'or
  - Club Vosgien

**À Raon-lès-Leau**

  - Foyer rural
  - Association communale de chasse
  - Maison du Vannier – stages vannerie

**À Raon-sur-Plaine**

  - Ecole élémentaire
  - Bibliothèque communale
  - NLA éditions – maison d'éditions jeunesse
  - Club de chasse La Ravonnette
  - Le Ranch du Donon – gîte équestre

**À Vexaincourt**

  - Amicale des sapeurs-pompiers
  - Club de la Maix – amicale d'anciens
  - Société de chasse
  - Atelier Depierre - taillerie

**D'Allarmont à Raon-lès-Leau**

  - Vallée – activités de loisirs

**Structures basées à Raon œuvrant directement à l'échelle de la Vallée :**

  - Médiathèque réseau Escalas
  - Conservatoire Olivier-Douchain
  - Relais Petite Enfance
  - Protection Maternelle Infantile
  - Dans le même sens – lien social
  - Mission Locale
  - Maison France Services
  - Office de tourisme intercommunal

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Au travers des chiffres



- 9 communes ciblées (12 % de la CA)
- Population totale sur ces 9 communes = 7 667 (10 % de la CA)
- Dont 6 061 sur Raon l'Étape soit 79 % de la population, soit 1 606 habitant.es sur le haut de la Plaine
- Nombre d'élèves répartis entre Raon l'Étape, Celles-sur-Plaine, Allarmont et Raon-sur-Plaine = 1 112 dont 619 écolier.es (dont 87 hors Raon l'Étape), 250 collégien.nes et 243 lycéen.nes
- Répartition des âges des enfants et des jeunes :
  - 0/14 ans = 1 116 dont 222 hors Raon l'Étape (la moitié à Celles sur Plaine)
  - 15/29 ans = 1 183 dont 191 hors Raon l'Étape (la moitié à Celles sur Plaine)
  - soit un total de 2 299 habitant.es de 0 à 29 ans, dont 413 hors Raon l'Étape
  - soit 30 % de la population du territoire ciblé, 25 % pour le Haut de la Plaine
- A suivre : la synthèse de 3 réunions de rencontres et d'échanges sur le territoire, ayant réuni 16 personnes le 30 janvier, 23 le 6 mars et 20 le 8 avril, ainsi que le bilan d'un portrait chinois de la vallée sollicité par mail (9 réponses). Les participant.es ont représenté le secteur associatif dans le champ de la culture et du social, des élu.es municipaux et intercommunaux, des agents de la communauté d'agglomération (culture et petite enfance) ainsi que des enseignant.es. Les indications intègrent aussi les préconisations des partenaires du CTEAC lors d'un comité de pilotage s'étant tenu le 11 mars.

- Situation géographique :**

- étirement en longueur de la vallée, de Raon l'Étape (la + peuplée) à Raon lès Leau (la - peuplée), complexifie les liens et créé un effet « fond de vallée » en haut de la Plaine (« pour les raonnais, Allarmont c'est le bout du monde »)
- importance du lien que crée la Voie Verte (vélo et pédestre)
- vallée au croisement de 4 départements et 2 régions, n'aide pas au sentiment de lien entre les communes
- territoire global non homogène : urbain et très rural
- aspects naturels forts : la rivière La Plaine, les forêts, les lacs, les roches
- l'Histoire liée à la forêt de Grandfontaine marque le territoire (annexée par les Allemands en 1870 puis récupérée par les Alsaciens / est aujourd'hui encore au centre de batailles juridiques car représente des intérêts économique et symbolique importants)

- Population :**

- vallée de croisements, les gens qui y habitent vont travailler soit en Alsace soit vers Saint-Dié soit vers le Lunévillois, ce qui peut générer un effet de vallée-dortoir
- peu d'entreprises implantées au-delà de Raon l'Étape (7 à 8 commerces/entreprises dans la vallée / à noter toutefois la fermeture de 2 restaurants et 1 épicerie en 2 ans),
- présence importante de retraités, de personnes parfois étrangères vivant en résidence secondaire, mais aussi de personnes au chômage
- transformation en cours : en 4 ans une 20aine de maisons ont été achetées à Raon sur Plaine, et 11 couples sont en âge d'avoir des enfants, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps
- la population n'est pas forcément pauvre, une diversité socio-économique est constatée

- Jeunesse :**

- à Raon l'Étape, les jeunes restent très ancrés sur Raon l'Étape, « Saint-Dié c'est déjà loin »
- collège et lycée pro à Raon l'Étape (internat au lycée) > la plupart des jeunes vont à Saint-Dié
- avant, dans la vallée hors Raon l'Étape et Celles-sur-Plaine, près de 100 % des ados étaient internes, ce n'est plus le cas maintenant : les jeunes prennent le bus tôt et reviennent tard (transport financé par les communes / pas de frais pour les élèves jusqu'en terminale ce qui favorise ce fonctionnement)
- les associations, la crèche, le Relais Petite Enfance, etc, témoignent d'un engouement des familles pour des activités et sorties mais seulement dans le cadre d'un accompagnement, peu de fréquentation autonome
- Vi'vallée : loue des bus pour aller chercher les familles pour participer à des activités / public ado très dur à toucher
- pour les lycéens, les clubs de foot, danse, rugby et tennis sont très fédérateurs sur Raon l'Étape, ce sont des points structurants qui permettent de mixer les publics

- Lien à l'art et à la culture :**

- la fin du Festival de la Voie Verte à Celles-sur-Plaine ainsi que du festival Théâtre en Plaine, tous deux portés par l'association Festi'Plaine (en partie financée par la CA SDDV), crée un manque > les associations de la vallée s'y impliquaient
- Foyer rural de Raon lès Leau : de nombreuses activités proposées toute l'année (café, jeux, rando, tournois sportifs, karaoké, expos, sorties), intergénérationnel, programmation de spectacles + repas au moins 2 fois par an (partenariat CA SDDV) / salle qui marque un lien social fort / les jeunes adultes du village participent, les plus jeunes viennent si leurs parents viennent
- L'association Dans le même sens, née à Raon l'Etape, couvrant les deux vallées de la Plaine et du Rabodeau, fédère les différents acteurs du territoire autour de projets communs permettant la création de lien social et la valorisation du territoire. En ce sens et pour exemple, en 2023, l'association a mis en œuvre La Semaine de l'essentiel sur les deux vallées, soit 44 événements mobilisant 21 partenaires. Depuis, elle favorise l'émergence de lien social et de projets à partir de dynamiques citoyennes d'habitants dont majoritairement des bénéficiaires de minimas sociaux et des retraités. Les jeunes sont peu mobilisés et mobilisables dans ces dynamiques.
- Association ART à Raon l'Étape : la programmation scolaire touche toutes les écoles de Raon l'Étape et de la vallée (2 spectacles par cycle par an) / plusieurs formules d'accès au cinéma
- Nombreuses manifestations sur Raon l'Étape, beaucoup moins sur le reste de la Vallée (à Pierre-Percée on note la fête médiévale et le marché campagnard tous les vendredis soirs de l'été)
- Lorsqu'une structure lance une dynamique, il y a souvent du monde de la vallée qui se déplace, c'est bien suivi.
- A noter aussi une facilité de coopération entre acteurs.

- Grands traits qui émergent du portrait chinois :**

- un élément naturel : l'eau
- un animal : un cervidé
- un végétal : un sapin
- l'un des cinq sens : la vue et l'odorat
- un paysage : la forêt
- un mot : libre / bucolique / envoûtante / apaisante
- un film : *Les Combattantes*
- un art : la peinture
- un événement historique : la guerre 14-18
- un personnage de fiction ou une créature légendaire/imaginaire : le Sotré
- un super pouvoir : la magie
- un plat / dessert / friandise ou fruit : mirabelle et myrtille / brimbelle
- une odeur : le sapin
- un bruit : le chant des oiseaux
- un sport : la marche / rando
- une émotion : la joie



Visuel généré par IA